

Acte rendu exécutoire
Par transmission en
Sous-préfecture d'Aix-en-Provence

Le 18 OCT. 2011



communauté du

PAYS D'AIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 7 OCTOBRE 2011
PRESIDENCE DE MONSIEUR JOËL MANCIEL

2011_B395

OBJET : Agriculture et forêt - Agriculture -Subventions -Attribution de subventions aux associations à caractère agricole pour 2011

Le 7 octobre 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard à Aix-en-Provence sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 30 septembre 2011, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

ALBERT Guy, vice-président, Jouques - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence - DRAOUZIA Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCIEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles - MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-Lez-Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau - TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(s) avec pouvoir :

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes Mirabeau, donne pouvoir à BUCCI Dominique - JOISSAINS MASINI Maryse, président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès, donne pouvoir à SLISSA Monique - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe - PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PAOLI Stéphane - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles, donne pouvoir à BARRET Guy

Excusé(s) :

BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence

Monsieur Christian BURLE donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 7 OCTOBRE 2011

Rapporteur : Monsieur Christian Burle

Objet : Développement Economique - Subventions - Attribution de subventions aux associations à caractère agricole pour 2011.

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Il s'agit d'approuver l'attribution de deux subventions au titre de l'année 2011, examinées en Commission Agriculture du 13 septembre 2011, en faveur d'associations à caractère agricole pour un montant total de 13 400 €.

Deux demandes de subventions sont examinées dans le présent rapport en faveur de :

- la Fédération de Provence du Cheval de Trait,
- La Confrérie des Echansons du Roy René.

La Fédération de Provence du Cheval de Trait a déposé une deuxième demande de subvention, suite à l'avis défavorable émis par la Commission Agriculture du 22 mars. La demande initiale de subvention destinée à l'organisation du « Concours Complet du Cheval de Trait - Le National » a été jugée exorbitante, eu égard à l'envergure de la manifestation et au budget réalisé en 2010 pour le même évènement. En effet, l'association sollicitait une subvention de 30 000 euros pour un budget prévisionnel de 90 000 euros

C'est pourquoi la Fédération a revu l'organisation de la manifestation qui s'est déroulée les 24 et 25 septembre 2011 à Fuveau sur un terrain prêté gracieusement et, de fait, a élaboré un nouveau budget prévisionnel qui s'élève à 17 300 euros pour lequel elle sollicite une subvention de 7 000 euros (40,46 %).

Une autre demande de subvention a été déposée au guichet unique le 31 décembre 2010, émanant de l'association « La Confrérie des Echantons du Roy René », dont l'objet est de promouvoir les produits du terroir et notamment les Côteaux d'Aix-en-Provence. L'association sollicite une subvention de 6 400 euros pour l'organisation du Concours des vins qui s'est tenu en avril 2011 avec une remise des prix en juillet 2011 à l'Hôtel Novotel Beaumanoir à Aix-en-Provence. Pour cet événement l'association a établi un budget prévisionnel de 44 078 euros. La subvention sollicitée représente 14,52 % du budget prévisionnel.

N° GU 2010	ASSOCIATION	SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2010	BUDGET PREVISIONNEL 2011	MONTANT DEMANDE POUR 2011	MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2011
253	FPCT	19 500 €	17 300 €	7 000 €	7 000 €	40,46 %
854	CONFRERIE DES ECHANSONS DU ROY RENE	5 500 €	44 078 €	6 400 €	6 400 €	14,52 %
TOTAL SUBVENTIONS PROPOSEES					13 400 €	

Le Budget Primitif 2011 pour la ligne budgétaire concernée s'élève à 150 000 €. Le service n'a pas sollicité de budget supplémentaire puisqu'il n'y avait plus de demande. Les subventions votées depuis le début de l'année se déclinent dans les délibérations suivantes :

2011-B145	bureau du 1 ^{er} avril	subvention complémentaire FPCT	5 000 €
2011-B200	bureau du 19 mai	10 demandes	27 500 €
2011-B263	bureau du 10 juin	15 demandes	117 000 €
Soit un total de			149 500 €

VU l'exposé des motifs,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° 2003-A312 du Conseil Communautaire réuni le 12 décembre 2003, mettant en place un guichet unique d'enregistrement des demandes de subvention,

VU la délibération n°2009-A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 donnant délégations d'attributions au Bureau et notamment d'approuver l'attribution des subventions et, le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150 000€,

VU la délibération n° 2010-A099 du Conseil Communautaire du 24 juin 2010 définissant de nouveaux critères d'attribution de subvention aux associations oeuvrant dans le domaine agricole,

VU l'avis favorable de la Commission Agriculture du 13 septembre 2011

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** pour un montant de 13 400 euros les subventions telles que proposées par la Commission Agriculture du 13 septembre 2011 et définies dans le tableau ci-dessus,
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération,
- **DIRE** que ces dépenses seront imputées sur la ligne budgétaire 3D - 92 - 65 74 du budget primitif 2011 qui présente les disponibilités nécessaires.

DOSSIER N° 2011 - 253	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N° 3885	13 septembre 2011	7 octobre 2011	néant
FEDERATION DE PROVENCE DU CHEVAL DE TRAIT			
PRESIDENT	Monsieur Roger EMILIANI		
SIEGE	TRETS		
OBJET STATUTAIRE	Encourager et promouvoir les initiatives destinées à réhabiliter les utilisations du cheval de trait		
OBJET DE LA DEMANDE	Organisation du National du Cheval de Trait 2011		
AUTRES PARTENAIRES	CG 13 = 8 000 €		
DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PREVISIONNEL	17 300 €	MONTANT DEMANDE	7 000 € (40 %)
MONTANT PROPOSE	7 000 €	TAUX DE COUVERTURE	40,46 %
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2010	19 500 €	TAUX DE COUVERTURE 2010	22,22 %
OBSERVATIONS			
CRITERES D'ATTRIBUTION (délibération 2010-A099)			
Convergence avec les critères d'attribution définis lors du Conseil Communautaire du 24 juin 2010			
LES ASSOCIATIONS DOIVENT AVOIR UN CARACTERE AGRICOLE	Oui		
LE SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION DOIT ETRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE ET/OU L'OPERATION QUI FAIT L'OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DOIT SE DEROULER SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE	Oui		
L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION N'A AUCUN CARACTERE SYSTEMATIQUE D'UNE ANNEE SUR L'AUTRE	Oui		
LA DEMANDE DE SUBVENTION EST ANALYSEE A TRAVERS LES ACTIONS PROPOSEES ET NON SIMPLEMENT A PARTIR DE L'ASSOCIATION. LE PRINCIPE ADOPTE EST D'AIDER EN PRIORITE A LA REALISATION DE PROJETS CONCRETS. LA SUBVENTION NE DOIT PAS SERVIR AU FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ASSOCIATION MAIS ELLE DOIT AIDER A CONCRETISER UN PROJET.	Oui		
LA SUBVENTION DE LA CPA SERA PLAFONNEE A HAUTEUR DE 40 % DU BUDGET PREVISIONNEL SAUF DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES	Oui		
AVIS FAVORABLE DE LA COMMUNE	Oui		

GU
253 / 2011

FEDERATION DE PROVENCE DU CHEVAL DE TRAIT

Association Loi 1901



11 Avenue Jean Jaurès
13530 TRETS

Tél : 04 42 37 55 33 Fax : 09 53 19 45 84

fpct13@laposte.net

<http://fedeprovinceduchetrait.jimdo.com/>

MOYENS GENERAUX
Service COURRIER
ARRIVE LE :

24 JUIN 2011
32.50
Communauté d'agglomération
du Pays d'Aix-en-Provence

Communauté d'Agglomération
du Pays d'Aix
COUPRIER ARRIVE
29 JUIN 2011
DIRECTION DU DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE

→ J.V.

Madame Maryse JOISSAINS MASINI
Présidente de la Communauté d'Agglomération
Du Pays d'Aix
Guichet Unique d'Enregistrement
Hôtel de Boadès – 8 place Jeanne d'Arc
CS 40868
13626 AIX EN PROVENCE CEDEX 1

Trets, le 21 juin 2011

Madame la Présidente,

Nous avons reçu votre correspondance du 6 juin nous informant du rejet de notre demande de subvention pour notre manifestation annuelle « *Le National – Concours complet du Cheval de Trait* ».

Nous souhaitons pérenniser et développer cet événement afin qu'il serve également de support à l'organisation d'une manifestation d'envergure nationale et européenne : la Finale Européenne de Labour Tracteurs et la Finale Nationale de Labour Equin. Ces finales ont lieu dans le cadre de la plus grande fête agricole de plein air de France et se déroulent chaque année sur environ 100 ha de terrain dans une région différente en partenariat, avec les Jeunes Agriculteurs de la région et la FNC. Elles reçoivent à cette occasion un très large public, des professionnels des filières agricoles aux amateurs de tradition et de nature.

Le *National*, manifestation axée autour d'un concours complet 4 épreuves (labour, débardage, maniabilité, traîneau) et d'un concours d'attelage, présente diverses animations dans le cadre du développement durable. Elles apportent un supplément d'information au public sur toutes les actions environnementales et traditionnelles qui peuvent être entreprises afin de préserver la nature, les besoins énergétiques et l'économie locale. Dans cette optique, l'association ERTA nous accompagnera en présentant des démonstrations d'activités agricoles ou urbaines liées au cheval de trait et aux nouveaux outils de traction animale.

Ayant à cœur d'inscrire le *National* dans le calendrier des grands événements régionaux, nous avons réexaminé sa faisabilité en tenant compte d'un budget révisé où nous avons supprimé ou réduit certains postes. En outre, nous bénéficions pour son organisation du site d'une manifestation déjà existante sur la commune de Fuveau (5^{ème} édition de la Fête des Moissons et du Salon du matériel agricole ancien).

Afin de permettre la réalisation de ce projet, une aide de la Communauté du Pays d'Aix nous est nécessaire à hauteur de 7 000 € et nous sollicitons de votre part l'obtention de cette subvention.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien accorder à notre requête et vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre très haute considération.

Le Président

Roger EMILIANI

Fédération de Provence-Alpes-Côte d'Azur
17, Avenue Jean Jaurès
13630 FUMIERS
Tél. 04 42 67 55 33
Fax 09 82 18 46 84

P. J. : Budget prévisionnel de la manifestation.

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2011

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année.
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour les Directions « Economie » « Culture » et « Sports », veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	24 et 25 septembre 2011
Lieu(x) de réalisation	Fuveau
Contenus et objectifs de l'action	National 2011 - Concours complet et attelage
Public(s) ciblé(s)	Tous Publics
Nombre de participants / exposants	50 / 30
Nombre de spectateurs / visiteurs	environ 3000
Durée de l'action	2 jours
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui ☒ non ☐ (montant de l'inscription :.....€ non déterminé)

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2011

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

Ne pas indiquer les centimes d'euros

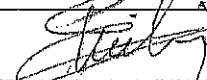
CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	4500	Vente	
Prestations de services	1800	Autres produits exposants	1000
Matériaux et fournitures	1900	Cotisations	
Services extérieurs		Inscriptions	300
Locations			
Entretien		Subventions demandées :	
Assurances	800	Etat (à détailler)	
		Région (s)	
		Département (s)	8000
		Commune (s)	
Autres Services extérieurs		Communauté du Pays d'Aix	7000
Honoraires		Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité	2500	Fonds Européens	
Déplacements, missions, Réception	5800	CNASEA (emplois aidés)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
Charges de personnel		Partenaires Privés	1000
Salaires bruts			
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	17300	TOTAL PRODUITS :	17300

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature

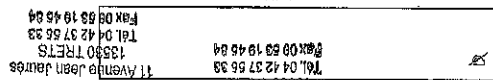
Signature du Président

Fait à Vicets le 21/06/2011

Signature du Président



Cachet de l'Association



Fédération de Provence du Cheval de Trait
 11 Avenue Jean Jaures
 13330 Trets
 Tél. 04 42 37 56 33
 Fax 04 42 37 56 34
 13330 Trets
 Tél. 04 42 37 56 33
 Fax 04 42 37 56 34

DOSSIER N° 2011-854-	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N° 4944	13 septembre 2011	7 octobre 2011	néant
CONFRERIE DES ECHANSONS DU ROY RENE			
PRESIDENT	Olivier NASLES		
SIEGE	AIX EN PROVENCE		
OBJET STATUTAIRE	Promouvoir les vins des Côteaux d'Aix-en-Provence et les produits du terroir (calissons, huile d'olive, miel...)		
OBJET DE LA DEMANDE	Organisation du concours annuel des côteaux d'Aix		
AUTRES PARTENAIRES	CR PACA: 1 333 €, CG 13 : 1 333 €		
DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PREVISIONNEL	44 078 €	MONTANT DEMANDE	6 400 €
MONTANT PROPOSE	6 400 €	TAUX DE COUVERTURE	14,52 %
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2010	5 500 €	TAUX DE COUVERTURE 2010	11,63%
OBSERVATIONS			
CRITERES D'ATTRIBUTION (délibération 2010-A099)			
Convergence avec les critères d'attribution définis lors du Conseil Communautaire du 24 juin 2010			
LES ASSOCIATIONS DOIVENT AVOIR UN CARACTERE AGRICOLE			Oui
LE SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION DOIT ETRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE ET/OU L'OPERATION QUI FAIT L'OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DOIT SE DEROULER SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE			Oui
L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION N'A AUCUN CARACTERE SYSTEMATIQUE D'UNE ANNEE SUR L'AUTRE			Oui
LA DEMANDE DE SUBVENTION EST ANALYSEE A TRAVERS LES ACTIONS PROPOSEES ET NON SIMPLEMENT A PARTIR DE L'ASSOCIATION. LE PRINCIPE ADOPTE EST D'AIDER EN PRIORITE A LA REALISATION DE PROJETS CONCRETS. LA SUBVENTION NE DOIT PAS SERVIR AU FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ASSOCIATION MAIS ELLE DOIT AIDER A CONCRETISER UN PROJET.			Oui
LA SUBVENTION DE LA CPA SERA PLAFONNEE A HAUTEUR DE 40 % DU BUDGET PREVISIONNEL SAUF DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES			Oui
AVIS FAVORABLE DE LA COMMUNE			Non

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2011

**1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année.
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association**

* Pour les Directions « Economie » « Culture » et « Sports », veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Mars/Avril 2011 - Juillet 2011
Lieu(x) de réalisation	Musée Beauvais, Aix - Cours Mabeau
Contenus et objectifs de l'action	Présentation de vins et produits du terroir
Public(s) ciblé(s)	Tous publics
Nombre de participants / exposants	55
Nombre de spectateurs / visiteurs	900 0
Durée de l'action	2 jours
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :€)
Inscriptions payantes	oui ☒ non ☐ (montant de l'inscription : 1700€)

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2011

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	4684
Achats		Vente	12
Prestations de services	6792	Autres produits	20645
Matériaux et fournitures - Autre fourniture	30889	Coalisations	
Services extérieurs			
Locations			
Entretien		Subventions demandées :	
Assurances		Etat (à détailler)	
		Région (s)	1133
		Département (s)	1133
		Commune (s)	
Autres Services extérieurs		Communauté du Pays d'Aix	6400
Honoraires		Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité	2863	Fonds Européens	
Déplacements, missions		CNASEA (emplois aidés)	
Poste	2122	Autres recettes attendues (à détailler)	2086
Charges de personnel			
Salaires bruts	1432		
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	144078	TOTAL PRODUITS :	144078
Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	

Signature du Président

Fait à le 19/12/2010.

Signature du Président

Cachet de l'Association

**CONFRERIE DES ECHAN'ONS
DU ROY RENE**

Maison des Agriculteurs - Av. Henri Pontier
13625 - AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1
TEL ET FAX : 04 42 21 35 77

OBJET : Agriculture et forêt - Agriculture -Subventions -Attribution de subventions aux associations à caractère agricole pour 2011

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI

